

Question écrite de Mme Catherine Hämmerli-Lang, MM. Jean-Louis Fazio et Daniel Sormanni, du 26 janvier 2002: «Animations lors des promotions des écoles primaires».

Le vendredi 28 juin 2002 auront lieu les promotions des écoles primaires de la Ville de Genève.

Depuis quelques années, le Conseil administratif sollicite les associations de quartier pour que ces dernières animent, dans nos parcs, cette soirée consacrée aux enfants.

Un très important travail est fourni par ces associations avec un résultat décevant. Certaines associations participent à cette fête des écoles afin de récolter de quoi s'offrir un bon repas, d'autres afin de redistribuer à autrui.

Pour la crèche dont nous, auteurs de la présente question, sommes membres du comité, l'argent récolté est utilisé pour le renouvellement ou l'acquisition de nouveaux jeux pour les enfants.

Dès 9 h du matin et jusque très tard dans la nuit, voire le lendemain, nous sommes sur place, sans aucune aide. Nous installons personnellement et à nos frais notre stand, fournissant tout ce dont nous avons besoin pour l'animation destinée aux enfants.

Cela nous amène à poser les questions suivantes:

1. Est-il vrai que certaines associations reçoivent un budget pour leur collaboration lors des promotions scolaires?
2. Le personnel municipal qui se trouve sur place ne pourrait-il pas aider les associations à installer leur stand, par exemple, pour porter tables, bancs et autres?
3. La Ville de Genève a-t-elle réalisé une diminution de ses frais en ayant recours aux associations, puisqu'elle ne supporte plus les frais de l'animation destinée aux enfants?
4. Les frais de location de matériel et ceux d'animation ne pourraient-ils pas être pris en charge en tout ou partie par la Ville de Genève?